DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 JUIN 2013

Délibération n° D-2013-250

Deliberation II D-2013-230

Application du droit des sols -Convention avec la Communauté d'Agglomération de Niort

Conseillers en exercice : 45

Votants: 45

Convocation du Conseil Municipal :

le 28/05/2013

Affichage du Compte-Rendu

Sommaire : le 10/06/2013

Président:

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents:

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD.

Secrétaire de séance : Frank MICHEL

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Madame Nathalie SEGUIN, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Emmanuel GROLLEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Amaury BREUILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 juin 2013

Délibération n° D-2013-250

Direction du Secrétariat Général

Application du droit des sols -Convention avec la Communauté d'Agglomération de Niort

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Au regard des conséquences de la réorganisation des services de l'Etat et des enjeux qui se font jour autour de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme à l'échelle du territoire communautaire, la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) a souhaité mettre en place au profit des communes une mission d'assistance à l'instruction des autorisation et actes relatifs à l'occupation du sol sur le fondement de la délégation possible de l'article L 423-15 du code de l'urbanisme à compter du 1^{er} juillet 2013.

Par délibération du 15 avril 2013 la CAN a approuvé deux modèles types de conventions (A et B) pour la mise en œuvre par la CAN d'un service de support et assistance à l'instruction des demandes de permis et instruction des déclaration préalables relatives à l'occupation du sol – dit service Application du Droit des Sols (ADS) – de chaque commune membre de la CAN.

La Ville de Niort est concerné par la convention de type B, pour laquelle le Conseil municipal doit se prononcer pour sa mise en œuvre.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention de mise en œuvre par la CAN d'un service support et assistance à l'instruction des demandes de permis et instruction des déclarations préalables relatives à l'occupation du sol – dit service Application du Droit des Sols (ADS) de la Ville de Niort pour une durée de 2 ans renouvelable une fois à compter du 1^{er} juillet 2013;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 45
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 0

Pour Madame le Maire de Niort, Geneviève GAILLARD L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL